



# Concours national de peinture et de photographie « Peins ta ville »

## BULLETIN D'INSCRIPTION - édition 2024

à retourner à : [mairie@chatillon-sur-chalaronne.org](mailto:mairie@chatillon-sur-chalaronne.org)

dans les meilleurs délais, l'œuvre devant être réalisée\* avant le 15 septembre\*\*

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

E.mail : .....

Participera au concours artistique des Plus Beaux Détours de France :

Peinture, dessin

Photographie

Je déclare avoir pris connaissance du règlement notamment avoir identifié le lieu précis où doit être réalisée l'œuvre (lieu stipulé "Site remarquable" dans le guide des Plus Beaux Détours de France 2024) et accepte toutes les conditions.

Fait à .....le.....Signature

\* Il est indispensable, de faire estampiller au préalable (à l'Office du Tourisme ou à la Mairie) les supports vierges des œuvres picturales. Un support vierge préparé avec un fond coloré uniforme peut être accepté.

\*\*Après la réalisation, les œuvres picturales et les photos devront faire l'objet d'une photographie en Haute Définition (HD moyenne en 300 dpi) à transmettre à la mairie par mail ou sur support USB.

Mairie de CHATILLON SUR CHALARONNE – BP 88 – 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Tél. : 04 74 55 04 33 - [mairie@chatillon-sur-chalaronne.org](mailto:mairie@chatillon-sur-chalaronne.org)

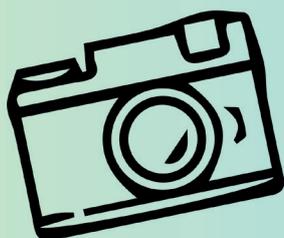
## Complement d'information au règlement national Organisation à Chatillon-sur-Chalaronne

### *Concours national de peinture et de photographie « Peins ta ville »*

Chaque artiste inscrit doit créer avant le 15 Septembre 2024, sur place, en plein air, à l'emplacement déterminé (Point de vue du château Montée de la résistance, stipulé "site remarquable" dans le guide) accessible au public, une œuvre originale en rapport avec le patrimoine architectural, les paysages. Il est indispensable, pour chaque artiste, de faire estampiller (à l'Office du Tourisme ou à la Marie) les supports vierges des œuvres picturales. Un support vierge préparé avec un fond coloré uniforme peut être accepté.



L'association des Plus Beaux Détours de France organise dans toutes ses communes membres ayant accepté de participer à ce concours, entre le 1er mai et le 29 septembre 2024, un concours de peintres et de photographes à l'emplacement stipulé comme « point photo / peinture » sur les plans du guide des Plus Beaux Détours 2024.



**Prix des concours :**  
1ers prix : 100€ de chèques  
happy Kdo de la Dombes  
2èmes prix : 60€ de chèques  
happy Kdo de la Dombes  
3èmes prix : 40€ de chèques  
happy Kdo de la Dombes

